

CONSEIL MUNICIPAL

du 22 avril 2021

ORDRE DU JOUR

1 – Présentation et adoption du Compte Administratif 2020 de la commune

Sont représentés les documents examinés par la Commission des Finances du 18 février et inchangés.

2 – Affectation de résultats

Il est exposé aux membres du conseil le résultat de clôture 2020 modifié.

Voté à l'unanimité.

3 – Présentation du Budget Primitif 2021

Faisant suite à l'affectation de résultats modifié, le Budget Primitif 2021 (modifié) est présenté aux membres du Conseil Municipal.

4 – Modification des statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu

Les 18 mars et 8 avril 2021, la Communauté de Communes de Montesquieu a modifié ses statuts, validés par la Conseil Municipal.

5 – Rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes de Montesquieu

Le rapport d'activités a été transmis aux élus de la Commune et mis à disposition du public à l'accueil de Mairie.

6 – Lagrange 1 et 2 : modification de réaffectation/destinataire

Le 25 février dernier, la Commune a validé l'intégration d'office des voies de Lagrange 1 et 2. Une parcelle sera détachée au profit du Département.

Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.